



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### DEUX PROJETS REÇOIVENT UN APPUI FINANCIER DE 10 299 \$ DE LA PART MRC DE CHARLEVOIX

**Baie-Saint-Paul, le 12 juin 2024** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 10 299 \$ à deux projets avec l'aide de plusieurs de ses fonds.

#### **Vélo Charlevoix**

Vélo Charlevoix souhaite obtenir un accompagnement et du coaching afin d'identifier les bonnes stratégies pour diversifier et accroître ses sources de revenus, ainsi que pour réfléchir au développement de l'organisme. L'équipe sollicite une expertise externe pour prendre du recul par rapport à ses opérations de façon régulière et ainsi tracer des voies innovantes et pérennes pour la croissance de l'organisation. Les objectifs sont de définir une feuille de route stratégique robuste, alignée sur les valeurs fondamentales et la vision à long terme de l'organisme. Le coût du projet s'élève à 6 050 \$ et la MRC leur accorde un montant de 2 752 \$ avec son Fonds Projets spéciaux.

#### **Municipalité de L'Isle-aux-Coudres**

La municipalité de L'Isle-aux-Coudres se dote d'un nouveau chapiteau autoportant pour ses activités estivales et événements spéciaux. Cette acquisition servira, entre autres, à abriter les activités du camp de jour municipal durant la saison estivale, mais aussi lors de divers événements festifs et spéciaux organisés par la municipalité en collaboration avec ses partenaires. Ce chapiteau permettra de renforcer la participation sociale et d'améliorer la qualité de vie communautaire en offrant un abri sûr et pratique lors des événements extérieurs. Le coût total du projet s'élève à 9 434 \$, dont 7 547 \$ sont financés par la MRC dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir. Grâce à cette initiative, la Municipalité continue de s'engager activement pour le bien-être de ses citoyens et l'animation de la vie locale.

***Le Fonds Projets spéciaux** vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.*

***Le volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir** provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à soutenir les investissements municipaux dans le domaine de l'aménagement de bandes ou de pistes cyclables, dans le domaine de la construction ou de la rénovation d'infrastructures de loisir, et ce afin d'améliorer les services de loisir offerts aux jeunes et aux familles en milieu rural. Ce fonds s'adresse exclusivement aux municipalités de la MRC de Charlevoix.*

-30-

#### Sources :

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)